

par Jacques Boulay, de courageux citoyens parcourent la ville, bien décidés à se faire justice eux-mêmes. Rencontrant enfin Sautemouche, ils l'entourent, le massacrent, et, traînant son cadavre, ils le jettent à la Saône aux applaudissements de la foule.

Surveillés de trop près, nos Julliaciens avaient transporté leur quartier général chez le frère de l'un d'entre eux, l'abbé Joly Clerc, curé de Saint-Nizier, et ancien oratorien lui-même. C'était là qu'on fabriquait les décrets, les proclamations distribuées sans cesse dans les masses. Le 19 février, des patriotes entourent le presbytère, dispersent un conciliabule d'environ quarante personnes (1), saisissent un tambour et divers papiers, qui seront plus tard d'irrécusables bases d'accusation.

Enfin, devant la violence toujours croissante de la commune et la mauvaise foi des représentants, les sections réunies marchent sur l'Hôtel de Ville. C'était le mercredi, 29 mai, à onze heures du matin. La première colonne s'avance par le quai du Rhône. Déjà, depuis deux heures, elle supportait sans faiblir le feu le plus meurtrier, lorsqu'un cavalier s'avance, faisant flotter un mouchoir blanc. Les Lyonnais, trop confiants, s'approchent pour parlementer, et sont renversés à l'instant par une décharge épouvantable. Indigné de cette trahison, quittant aussitôt le balcon, du haut duquel il suit le combat, le maréchal de Sablonet s'élançait sur la chaussée, ramasse un fusil, court aux fuyards, et les entraîne contre les canons ennemis. Il tombe grièvement blessé. Son gendre, M. de Fontette (2), le relève, et le transporte à l'Hôtel-Dieu.

(1) Chiffre donné par Balleydier (t. I, p. 134) M. de Savaron avait dit au P. Mandar 35.

(2) M. de Fontette combattit pendant le siège, fut arrêté à la sortie, conduit à Paris et guillotiné (*Lettre déjà citée de M^{me} de Sablonet*).